



Zéro nouveaux chômeurs ! Halte aux licenciements et suppressions d'emplois !

Toute personne a droit à l'emploi et à un revenu !

Nos organisations politiques apportent dans l'unité leur soutien aux mobilisations des prochains jours pour la défense de l'emploi et des services publics, contre les licenciements, les suppressions de postes et la précarité.

Le COVID est un prétexte pour licencier

En 2020, plus de 80 000 postes de travail ont été détruits, soit 3 fois plus qu'en 2019 (chiffres officiels). Fin 2021, près de **200 000** sont menacés (selon l'OFCE). Beaucoup de jeunes, d'étudiant·es, des précaires, des femmes et des salarié·e·s à temps partiel, en travaux saisonniers, ont été privés du jour au lendemain de toute ressource. Plus d'un million de personnes supplémentaires sont en-dessous du seuil de pauvreté en 2020 (près de **12 millions** au total).

Certaines entreprises profitent de la crise sanitaire pour supprimer des emplois et accroître leur rentabilité (Auchan). D'autres font payer le prix de l'arrêt de l'économie à leur personnel (voyagistes, hôtels...), ou se restructurent sur le dos des salarié·es : aéronautique, automobile, sous-traitants.

Grâce aux **Accords de performance collective** inaugurés par Macron, des patrons peuvent exercer un chantage aux licenciements et contraindre les salarié·es à baisser leur salaire. Les **ruptures conventionnelles**, qui suppriment des postes « à l'amiable », ont supprimé plus de 3,3 millions d'emplois depuis 2008.

Le capitalisme accumule les profits !

Les grandes entreprises sont gorgées d'aides publiques : encore **20 milliards** dans le plan de relance Castex, après des centaines de milliards d'aides accumulées (**CICE**) en pure perte pour la société.

Il n'est pas admissible que des entreprises recevant des aides publiques suppriment des emplois.

Les actionnaires du CAC 40 voient leurs dividendes monter en flèche : +70% entre 2009 et 2018 (selon OXFAM). Et +12% en 2019.

Aucune aide publique ne doit être autorisée sans conditionnalité à l'emploi.

La richesse doit revenir à ceux et celles qui la produisent !

Nous exigeons des droits nouveaux et un bouclier social :

Abrogation des lois qui détruisent des droits sociaux : les « Accords de performance collective » et les « ruptures conventionnelles » (licenciements déguisés).

Moratoire sur les plans de licenciements et les suppressions de postes dans la fonction publique. Développement et soutien aux alternatives : nouvelles productions, conversions écologiques, économie solidaire...

Personne ne doit se retrouver à la rue. Cela suppose un droit au travail et au revenu pour tous et toutes, une sécurité sociale professionnelle généralisée complétant la sécurité sociale pour le maintien des revenus (chômage partiel payé à 100% notamment).

Personne ne doit être en dessous du seuil de pauvreté.

Pour un plan national de développement des services publics, à commencer par au moins 100 000 postes dans la santé, l'éducation nationale. Non au démantèlement d'EDF !

Une réduction du temps de travail à 32 heures ou la **semaine de 4 jours**, doivent s'accompagner de créations d'emplois proportionnelles avec maintien des salaires.

Ensemble c'est possible !

Soutien des forces politiques aux luttes !

- ➔ Jeudi 21 janvier : grève dans la santé et le médico-social
- ➔ Samedi 23 janvier : manifestation nationale « pour l'interdiction des licenciements et des suppressions d'emploi » à l'appel des salariés du voyageur TUI
- ➔ Mardi 26 janvier : grève dans l'Éducation nationale (salaires, postes, conditions de travail)
- ➔ Jeudi 28 janvier : grève contre le démantèlement d'EDF (projet Hercule)
- ➔ Jeudi 4 février : grève interprofessionnelle pour l'emploi et les services publics, contre la précarité

